

Proposition présentée par la députée:

M^{me} Myriam Lonfat

Date de dépôt: 31 octobre 2001

Messagerie

Proposition de motion pour assurer une brigade de sécurité interne de députés à la Critical Mass mensuelle

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- bien que la Critical Mass soit une manifestation spontanée chaque dernier vendredi du mois,
 - cette dernière se déroule sans itinéraire de parcours prévu d'avance,
 - soit tolérée par le chef du DJPT, M. Ramseyer,
 - soit encadrée par plusieurs gendarmes accompagnant cette manifestation,
 - les îlotiers-gendarmes n'assurant pas la circulation comme dans toute autre manifestation, celle-ci n'étant pas autorisée,
 - que quelques jeunes irréductibles entravent volontairement, plus que nécessaire, la circulation,
- que lors de la Critical Mass du 28 septembre 2001, il a fallu faire appel:
 - aux forces de police avec un fourgon,
 - aux agents de sécurité municipale de la Ville de Genève,
 - sur conseils du lieutenant Pinget, d'instaurer un service de sécurité interne,

- que la cohabitation usagers de véhicules privés et manifestants s'avère de plus en plus difficile,
- que cette manifestation devient une tradition de moins en moins tolérée par les automobilistes,
- que les Transports Publics Genevois accusent d'importants retards,

invite le Grand Conseil

à proposer l'instauration d'une brigade de sécurité interne à la Critical Mass mensuelle afin d'éviter tout débordement nuisant à l'image donnée par quelques personnes de ce qu'est la Critical Mass, de son utilité et de la réflexion à laquelle ceux qui y participent aimeraient que les automobilistes arrivent et comprennent que d'autres moyens de locomotion que « la bagnole » ont également le droit de cité dans notre ville.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

En raison des motifs indiqués ci -dessus, complétés par les explications suivantes :

- Bien que la Critical Mass soit une manifestation anarchique et spontanée, il s'avère nécessaire, à mes yeux, d'instaurer un service de sécurité interne afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation.
- En effet, il faudrait tout d'abord ne pas :
 - a) s'engager dans les carrefours, sans que les manifestants ne soient regroupés de manière compacte,
 - b) ceci aura pour avantage d'éviter que des véhicules privés se faufilent dans la foule, ce qui empêche de céder le passage aux véhicules des Transports Publics Genevois,
 - c) les TPG, lorsqu'ils accusent un retard de trafic trop important, reportent leur coût à l'Etat de Genève et la facture continue de s'allonger,
 - d) l'attitude réfractaire à toute injonction d'un petit noyau de manifestants discrédite la pertinence de la Critical Mass,
 - e) la manifestation perd de sa crédibilité,
 - f) le message de prise de conscience d'autres moyens de locomotion que la voiture individuelle se vide de son sens,
 - g) la tension monte dangereusement entre automobilistes et manifestants,
 - h) allons-nous attendre que des accidents surviennent suite à une incompréhension mutuelle entre les différents usagers de la route?
 - i) donnons-nous les moyens d'assurer le bon déroulement, chaque dernier vendredi du mois, en instaurant une brigade de sécurité, responsable de la conduite et du bon déroulement de la manifestation,
 - j) par des gens portant un brassard distinctif et faisant office d'autorité.

Chaque fois que je me suis rendue à la Critical Mass, je me suis chargée d'organiser la circulation à toutes les intersections traversées. J'ai pu ainsi me rendre compte du travail que fait consciencieusement notre police genevoise pour chacune des manifestations autorisées que nous organisons. Ce fut une excellente expérience pour moi de m'en rendre compte de manière pratique.

Loin de moi l'idée de chercher à récupérer cette manifestation, mais, pour y avoir participé plusieurs fois, j'ai assisté à la dégradation de la situation.

Les députés que nous sommes ont pu obtenir un accord de trêve avec le chef du DJPT, M. Gérard Ramseyer, qui s'est montré compréhensif à l'égard des manifestants.

Il est néanmoins des limites à ne pas franchir et que malheureusement certains jeunes franchis sent aisément, sans se soucier le moins du monde que le ton risque de se durcir :

- veut-on à nouveau que des amendes tombent?
- que des interpellations soient faites ?
- nous aurons bien de la peine, en notre qualité de députés, de défendre ce qui devient indéfendable.

Sachez pour votre parfaite information que lors de la Critical Mass du 26 octobre 2001, 2 vélos ont passé sous les roues de voitures.

C'est pourquoi je vous prie, Mesdames et Messieurs les députés, de bien vouloir accepter cette motion en la renvoyant à la Commission des transports pour étude. D'avance, je vous en remercie.